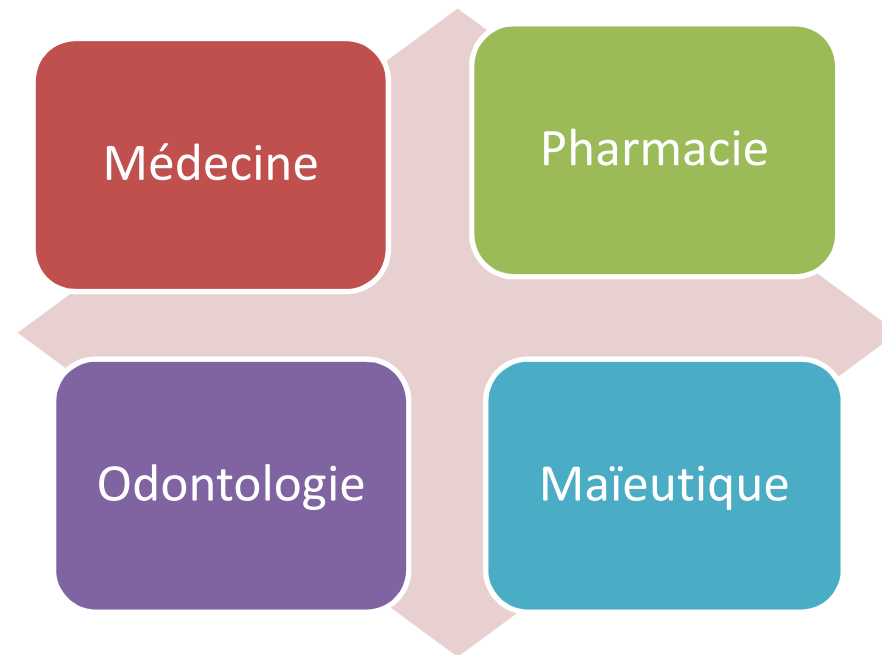


La Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)

ELLE PERMET L'ACCÈS À **4 FILIÈRES DE SANTÉ** :



Et à :

- ❖ la première année de l'Institut en Masso-kinésithérapie de Montpellier ,
- ❖ la première année à l'institut de formation en Ergothérapie de Montpellier ,
- ❖ la deuxième année de préparation intégrée de Polytech'Montpellier.

3 SITES D'ENSEIGNEMENT PACES À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER-NÎMES



PACES Arnaud De Villeneuve (ADV)
av. du doyen Gaston Giraud



PACES Flahault
av. Charles Flahault



PACES Nîmes
Chemin du Carreau de Lanes

Des enseignements communs et un concours unique.

S'inscrire en PACES à l'Université de Montpellier-Nîmes

1^{ère} étape : ADMISSION

3 Procédures existent :

- Demande via ParcoursSup
- Demande Dérogatoire via e-candidat
- Demande Préalable (étudiant étranger)

Nous parlerons que des 2 premières demandes.

Demande via Parcoursup

du 22 janvier au 14 mars 2019

www.parcoursup.fr

- **Pour les bacheliers de l'année**
(de l'académie et hors académie)
- **Pour les réorientations internes et externes**
(de l'académie et hors académie)

Le choix du site MONTPELLIER ou NÎMES s'effectue dans Parcoursup



parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

[Retourner à la page d'accueil Parcoursup.fr](#)

[C'est quoi ?](#) [Calendrier](#) [Les formations](#) [Questions fréquentes](#) [Contact](#)



20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER

Découverte
des formations

22 JANVIER - 14 MARS INCLUS

Inscription et
formulation des vœux

15 MARS - 3 AVRIL INCLUS

Confirmation
des vœux

15 MAI - 19 JUILLET

Phase
d'admission

LES CONSIGNES DE PARCOURSUP:

Combien et quels types de vœux saisir ?

- 10 vœux maximum
- Pour des formations sélectives (CPGE, BTS, DUT, écoles, etc.) ou non sélectives (licences, PACES)
- Dans votre académie ou en-dehors
- Non classés : ils doivent donc être souhaités et motivés (pour chaque formation demandée vous devez saisir votre projet de formation motivé)
- Chaque vœu doit être confirmé

Qu'appelle-t-on « vœux multiples » ?

Un vœu multiple permet de choisir la ou les formation(s) souhaitée(s) parmi un ensemble de formations qui sont regroupées par type, spécialité ou mention.

Certaines formations (formations d'ingénieur, par exemple) sont regroupées en « **vœux multiples** » : dans ce cas, vous sélectionnez les sous-vœux de votre choix, sans les ordonner. **Quel que soit le nombre de sous-vœux choisis, un vœu multiple compte pour un seul vœu.**

Vous devez confirmer chacun de vos vœux, une fois votre dossier complété. Cette confirmation est indispensable pour que votre vœu soit pris en compte.

La date limite de confirmation des vœux est le 3 avril 2019 inclus.

Demande Dérogatoire via e-candidat **du 1 février au 31 mai 2019**

- ayant plus de 26 ans (exclus de la procédure ParcoursSup en raison de leur âge)
- ayant déjà bénéficié d'une première inscription en PACES en France
- ayant annulé une inscription en PACES en France
- étant étudiant étranger hors Europe dispensé de la procédure DAP (cas particulier)

Dans e-candidat, la demande doit être déposée uniquement auprès d'un seul site.

2^{ème} étape : Pré-inscription à partir du 08 JUILLET 2019

- Parcoursup : pré-inscription sur le site « **Primoweb** ».
- Lien actif sur le site internet de la PACES : www.paces.edu.umontpellier.fr
- Puis redirection vers la plateforme de prise de rendez-vous.

Le choix du site sur Montpellier ADV ou Flahault s'effectue lors de la prise de rendez-vous.

- Dérogatoire : pas de pré-inscription

- Vous recevrez par mail le lien vers la plateforme de prise de rendez vous.
- Le choix du site sur Montpellier ADV ou Flahault s'effectue lors du dépôt de la demande (sauf pour un étudiant qui s'inscrit en formation continue qui devra obligatoirement faire une demande sur le site Flahault)

3^{ÈME} ÉTAPE : INSCRIPTIONS

Du 9 au 18 juillet

présence obligatoire

**Toutes les informations sur les
modalités d'inscriptions seront
disponibles**

à partir du mois de juin

Onglet /futur étudiant/inscriptions